

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 DECEMBRE 2014**

---

Le Conseil Municipal de la Commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le douze décembre deux mille quatorze, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, le dix-neuf décembre deux mille quatorze à dix-neuf heures, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

**Etaient présents** : L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON (points 1 à 14 et 19 à 21), A. BULLETT, P. RIBATTO, S. BOURDET, M. FAYE, F. GAGNARD, JP. AUBRUN (points 1 à 8 et 10 à 21), R. BENMERADI, Maires-Adjoints ; ME. MORIN, JC. PORCHERON, R. LHOSTE, JM. DURAND, AM MERCADIER, JL. DELERIN, V. RADAORISOA, E. CHAMBON, V. FONTAINE-BORDENAVE (points 1 à 4 et 9 à 21), S. LE ROUZES, S. CROCI, M. FOULARD, C. ALVARO, T. NAPOLY, C. MARAZANO, A. SOMMIER, JJ. FREDOUILLE, F. ZINGER, S. CICERONE, G. MERGY, Conseillers Municipaux

**Absents ayant donné pouvoir** :

JM GASSELIN (à M. FAYE), P. BUCHET (à G. MERGY), D. BEKIARI (à S. CICERONE),

**Absents excusés** : J. N'GALLE-EBOA, M. LAFON (points 15 à 18), M. AUBRUN (point 9), V. FONTAINE-BORDENAVE (points 5 à 8).

**Secrétaire** : Annie SOMMIER est désignée.

**M. le Maire** : « Nous allons commencer cette séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2014.

Comme vous le savez, très récemment une triste nouvelle a frappé notre commune puisque Monsieur Gérard Avran, bien connu, l'un des plus jeunes rescapés d'Auschwitz, nous a quittés. Il était très engagé dans le devoir de mémoire et la lutte contre l'oubli de la barbarie nazie qu'il avait lui-même subie et dont il avait lui-même souffert en étant déporté et ayant perdu toute sa famille en déportation. Je vous proposerai, si vous en êtes d'accord, d'observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Avran, notre concitoyen disparu récemment ».

*(Une minute de silence est observée).*

<b>PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL DE L'AUDIT FINANCIER DE DÉBUT DE MANDAT</b>
--

**M. le Maire** : « Comme vous le savez, l'un des points importants de l'ordre du jour est l'exposé qu'a accepté de nous faire une société indépendante d'audit qui a procédé à l'audit financier de notre commune. L'exposé qui va être fait est une synthèse à destination des élus, ce n'est pas un exposé de vulgarisation et il y a probablement des aspects qui sont parfois un petit peu ardu à apprécier. Je voudrais aussi préciser que l'état d'esprit de cet audit et notamment de l'exposé au Conseil Municipal n'est pas de se lancer dans une polémique ou de faire le procès de telle ou telle gestion, mais c'est plutôt pour nous l'occasion de faire un état des lieux pour construire un projet d'action pour les six années qui viennent, c'est-à-dire en ayant l'ensemble des données utiles pour éclairer les décisions que nous aurons à prendre.

La situation de notre commune est une chose dont nous allons prendre connaissance maintenant, le contexte par ailleurs en est une autre puisque, vous le savez, dans le cadre des économies très importantes que le gouvernement s'est engagé à réaliser, la baisse de la dotation de fonctionnement de notre commune va être importante. C'est quand même une baisse dont il faut préciser que ce sera la plus importante dans l'histoire des collectivités territoriales, puisque nous allons perdre plus de 2 millions de dotations dans les trois ans. Le même problème sera observé en ce qui concerne l'intercommunalité, c'est-à-dire que Sud de Seine aura aussi une baisse importante de sa dotation. Cela signifie que nous devons intégrer cette donnée dans la planification et dans les choix que nous aurons à faire pour les années à venir.

Préalablement à l'exposé de M. Jarry du Cabinet Mazars, nous leverons la séance formellement. Je voudrais vous préciser que l'analyse des données financières de notre commune se fera en deux temps, puisque là nous allons